

# RÈGLEMENT RANDONNÉE CHOLET PAYS DE LA LOIRE

## 1/PARTICIPATION

Épreuve ouverte à toute personne. Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale. L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

## 2/RETRAIT DES DOSSIERS D'ENGAGEMENT

Retrait la veille de 17h à 19h30 et le jour de la randonnée de 7h à 8h20 à la Salle des Fêtes, esplanade de la Grange (avenue Anatole Manceau) à Cholet.

### POUR LES LICENCIÉS :

- Se munir de votre licence et d'une pièce d'identité.

### POUR LES NON LICENCIÉS :

- Se munir d'une pièce d'identité et d'un certificat médical. Aucune décharge, ni photocopie ne sera acceptée. Les déclarations sur l'honneur ne seront pas acceptées.

## 3/OBLIGATION

Cette organisation n'étant pas une course, chaque participant doit se considérer en excursion personnelle et se soumettre aux prescriptions du Code de la Route, ainsi qu'aux éventuels arrêtés préfectoraux et/ou municipaux des localités traversées. Il est responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur ou la victime. Aucune poursuite ne pourra être envisagée pour quelque raison que ce soit à l'encontre des organisateurs.

**Le port du casque est obligatoire.**

Chaque participant sera seul responsable d'un manquement à ces règles.

## 4/ASSURANCES

La responsabilité Civile est obligatoire. Les inscrits participent sous leur propre responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

## 5/RAVITAILLEMENT

Trémentines et Chanteloup-les-Bois  
Plateau repas à l'arrivée

Direction de la Communication - Ville de Cholet / AdC - janvier 2023

18 MARS 2023

# RANDO CHOLET PAYS DE LA LOIRE SUR LE CIRCUIT DES PROS

3 CIRCUITS :  
67 km  
125 km  
160 km

Départ à :  
8h - 8h10 - 8h20

Salle des Fêtes  
Esplanade de la Grange  
(Av. Anatole Manceau)  
49300 Cholet

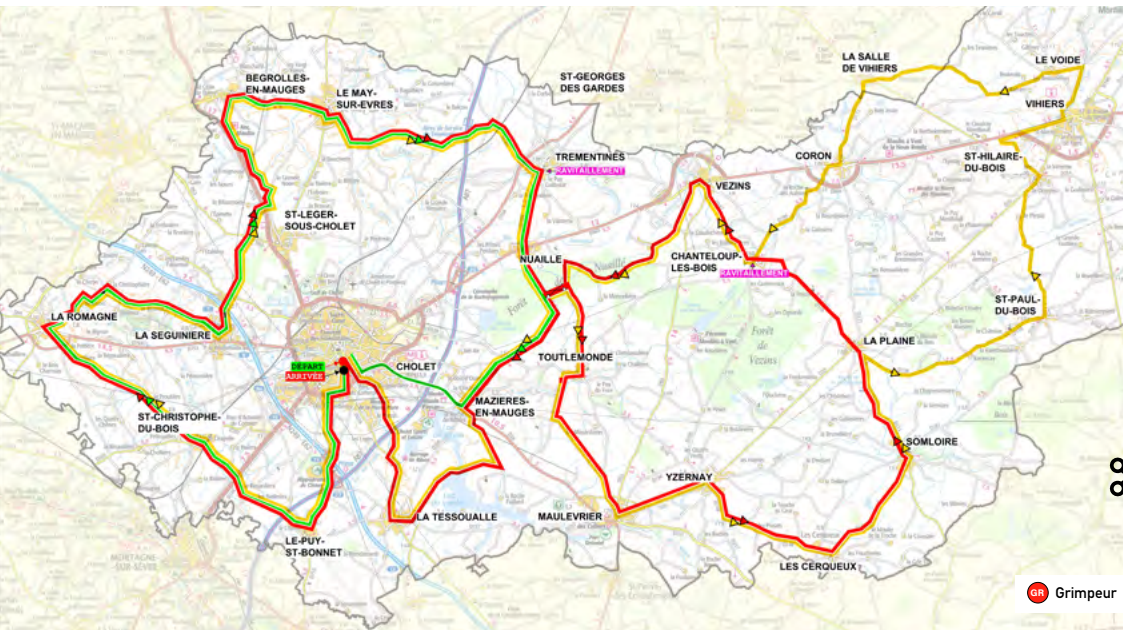


Inscriptions : [www.ats-sport.com](http://www.ats-sport.com)



# DÉPART ET ARRIVÉE À CHOLET LE 18 MARS 2023

## 3 CIRCUITS



160 km/Départ 8h

2 ravitaillements :

- Trémentines km 54
- Chanteloup-les-Bois km 127

125 km/Départ 8h10

2 ravitaillements :

- Trémentines km 54
- Chanteloup-les-Bois km 91

67 km/Départ 8h20

1 ravitaillement :

- Trémentines km 54

Renseignements au  
**02 41 62 28 09**  
[www.choletpaysdelaloire.fr](http://www.choletpaysdelaloire.fr)

### Identifiants OpenRunner :

- 160 km/15877074
- 125 km/15876531
- 67 km/15876493

## INSCRIPTIONS sur : [www.ats-sport.com](http://www.ats-sport.com)

Tarifs :

17 € avant le 12/03/2023

22 € jusqu'au 18/03/2023

Date limite d'inscription :

En ligne : 16/03/2023

Par courrier : 12/03/23

Sur place : 18/03/2023

### Incluant :

- 1 à 2 ravitaillement(s) pendant la randonnée
- 1 plateau repas à l'arrivée

## PERMANENCES

Retrait des dossiers engagement et permanences :

Le 17/03/2023 de 17h à 19h30

Le 18/03/2023 de 7h à 8h20

Salle des Fêtes - Esplanade de la Grange (Av. Anatole Manceau) - 49300 Cholet

## CASQUE OBLIGATOIRE

### Bulletin d'engagement :

à adresser à Cholet Événements - Rando CPDLL - BP 71203- 49312 Cholet Cedex.

Merci de bien vouloir libeller vos chèques à l'ordre de : Cholet Événements

(L'inscription n'est prise en compte qu'avec son règlement)

Date limite d'inscription :

En ligne : 16/03/2023

Par courrier : 12/03/23

Sur place : 18/03/2023

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

en majuscule

en majuscule

Adresse : \_\_\_\_\_

en majuscule

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Adresse E-mail : \_\_\_\_\_

Parcours :  160 km

125 km

67 km

Licencié joindre obligatoirement  
une copie de la licence 2022

Non Licencié joindre obligatoirement  
un certificat médical

Signature obligatoire :  
votre signature vaut acceptation  
du règlement sans réserve